



AA046

BASES

2 jours 14 heures

1 160 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Connaitre les bases du règlement des sinistres Pertes d'Exploitation - PE

Élaborer le plan du règlement d'un sinistre

COMPÉTENCES VISÉES

- **Identifier** et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables en cas de sinistre perte d'exploitation, incendie et dommage entreprise.
- **Gérer** les sinistres RC perte d'exploitation et dommages des entreprises quelles que soit leurs tailles ou leurs activités.
- **Expliquer** et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.

PROGRAMME

A. OBJET DE L'ASSURANCE DES PERTES D'EXPLOITATION

1. Aléas et analyse de l'activité
2. Conséquences d'un sinistre et limites de l'assurance dommages
3. Principes de l'assurance pertes d'exploitation

B. APPROCHE COMPTABLE

1. Éléments comptables
2. Bilan et compte de résultat / Examen du compte de résultat

C. ANALYSE DE LA GARANTIE PERTES D'EXPLOITATION

1. Définitions
 - a) CA annuel, marge brute
 - b) période d'indemnisation
 - c) limitation contractuelle d'indemnité
 - d) franchise
2. Conditions générales et convention spéciale PE
3. Garanties optionnelles
4. Extensions de garanties
 - a) carence de fournisseurs
 - b) impossibilité d'accès
 - c) supports d'information non informatiques
 - d) appareils électriques ou électroniques
 - e) frais supplémentaires additionnels
 - f) assurance achat de produits
 - g) assurance de la perte de droit au bail
 - h) pénalités de retard
 - i) honoraires d'expert

D. RÈGLEMENT D'UN SINISTRE PERTES D'EXPLOITATION

1. Différentes phases du règlement d'un sinistre
2. Calcul de l'indemnité
3. Cas particuliers

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation risques d'entreprises
- Inspecteurs régleurs de sinistres
- Chargés d'indemnisation entreprises

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.AA145

POINTS FORTS

Le formateur alterne les apports techniques et méthodologiques. L'analyse de la garantie pertes d'exploitation et l'apprentissage de la méthode de règlement sont illustrés par des exercices.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

04B - Expertise salariée, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.